

ICOPE



INDICATEURS DE CONDITIONS DE POURSUITE DES ÉTUDES

ENQUÊTE ICOPE 2011

Perception des étudiants de l'Université du Québec
à l'égard des problèmes de santé limitant
leurs apprentissages

Sylvie Bonin

Direction de la recherche institutionnelle

Novembre 2012

Faits saillants

Le projet ICOPE (Indicateurs de COnditions de Poursuite des Études), mené à l'Université du Québec (UQ) depuis 1993 par la Direction de la recherche institutionnelle, permet de recueillir par le biais d'enquêtes les caractéristiques des nouveaux étudiants. Dans la plus récente enquête ICOPE, celle de l'automne 2011, une nouvelle question sur la perception des limitations aux apprentissages a été ajoutée. L'analyse des réponses indique que :

- 5,1 % de l'ensemble des nouveaux étudiants de l'UQ considèrent être limités dans leurs apprentissages en raison d'un problème de santé ou d'une déficience fonctionnelle.
- Cette proportion se veut de deux à trois fois plus élevée que celle de personnes en situation de handicap recensée dans le cadre de la collecte de l'Association québécoise interuniversitaire des conseillers aux étudiants en situation de handicap en 2011-2012. L'anonymat du questionnaire, la notion de perception et la population ciblée par ICOPE, à savoir les nouveaux étudiants plutôt que la totalité des inscrits, expliquent principalement cet écart.
- Les troubles déficitaires de l'attention, de santé mentale et d'apprentissage sont les trois problèmes de santé qui affectent le plus les apprentissages des étudiants de l'UQ.
- Les étudiants avec des limitations sont davantage présents au premier cycle qu'aux cycles supérieurs (5,5 % contre 3,2 %).
- Parmi les étudiants qui entrent au premier cycle avant l'âge de 21 ans, on note un faible pourcentage d'étudiants en situation de handicap (2,8 %). Ceux-ci sont davantage représentés dans le groupe des 21-24 ans (7,2 %).
- De plus, on les retrouve autant au baccalauréat que dans les programmes d'une durée plus courte (certificats et programmes courts de premier cycle). Par contre, ils sont surreprésentés en arts, lettres et sciences humaines et sous-représentés en sciences de la santé et administration.
- Le groupe des répondants ayant connu des interruptions d'études antérieures comporte une part plus importante d'étudiants avec des limitations que celui des répondants présentant un parcours sans interruption.
- 12,6 % des répondants qui évaluent leur préparation aux études faible ou mauvaise vivent avec des limitations, comparativement à 5,2 % pour ceux qui la considèrent bonne, très bonne ou excellente.
- En ce qui a trait à l'obtention du diplôme du programme en cours, on note un pourcentage plus important d'étudiants en situation de handicap chez les répondants dont l'intention n'est pas clairement établie (environ 7 %) relativement à ceux ayant un objectif précis (environ 5 %). On compte également une plus grande proportion de ces étudiants parmi ceux qui déclarent leur choix de programme et d'établissement comme étant temporaire plutôt que définitif.
- Finalement, une plus grande part d'étudiants avec des limitations est observée dans le groupe des étudiants n'occupant pas d'emploi durant leurs études (7,6 % comparativement à 4,6 % pour ceux en emploi), de même que chez ceux qui perçoivent leur situation financière comme étant précaire (8,3 % par rapport à environ 4 % pour ceux qui la jugent satisfaisante ou aisée).

Table des matières

Introduction	1
Projet ICOPE.....	2
Perception vs recensement.....	2
Caractéristiques des étudiants avec limitations	4
Commentaires recueillis.....	5
Conclusion	7
Références.....	8
Annexe : Tableaux et graphiques	9
Figure 1 : Extrait du questionnaire ICOPE 2011, question 42	9
Tableau 1 : Nombre d'étudiants en situation de handicap à l'Université du Québec selon les données de l'AQICESH	9
Tableau 2 : Considérez-vous être limité dans vos apprentissages en raison d'un problème de santé ou d'une déficience fonctionnelle ?.....	10
Figure 2 : Pourcentage des étudiants qui se disent limités dans leurs apprentissages en raison d'un problème de santé ou d'une déficience fonctionnelle selon l'établissement	10
Tableau 3 : Quelle est la nature de ce problème de santé ou de cette déficience ?.....	11
Tableau 4 : Étudiants en situation de handicap dans le réseau de l'Université du Québec en 2011-2012 selon la déficience	11
Figure 3 : Pourcentage des étudiants de l'UQ qui se disent limités dans leurs apprentissages en raison d'un problème de santé ou d'une déficience fonctionnelle selon le niveau d'études.....	12
Tableau 5 : Nombre de répondants en situation de handicap à l'UQ selon leur niveau d'études et la nature de leur limitation.....	11
Figure 4a : Répartition des étudiants en situation de handicap au premier cycle à l'UQ selon la nature de leur limitation.....	13
Figure 4b : Répartition des étudiants en situation de handicap aux cycles supérieurs à l'UQ selon la nature de leur limitation.....	13
Tableau 6 : Proportion d'étudiants au premier cycle à l'UQ limités dans leurs apprentissages selon diverses caractéristiques étudiantes ou du programme à l'inscription	14
Tableau 7 : Proportion d'étudiants au premier cycle à l'UQ limités dans leurs apprentissages selon diverses caractéristiques de leur projet d'études.....	15
Tableau 8 : Répartition des répondants ICOPE selon diverses caractéristiques académiques, démographiques et de leur projet d'études	15

Introduction

De par sa mission d'accessibilité, l'Université du Québec (UQ) permet à une grande diversité d'étudiants (adultes, parents, en emploi, de première génération, etc.), qui ont les aptitudes et la motivation requises, d'accéder aux études universitaires à la grandeur du territoire québécois. À cet égard, l'intégration des étudiants en situation de handicap, tant les clientèles traditionnelles¹ que celles dites « émergentes »², est au cœur de ses préoccupations. Les données de l'Association québécoise interuniversitaire des conseillers aux étudiants en situation de handicap (AQICESH) montrent que la demande de formation universitaire de la part de ces clientèles est en croissance au Québec. L'effectif universitaire en situation de handicap a connu une augmentation marquée de 87 % entre 2007-2008 et 2011-2012 dans l'ensemble des universités québécoises³. Cette hausse repose majoritairement sur les clientèles émergentes qui se sont accrues de 124 % au cours de la période, comparativement à 49 % pour les clientèles traditionnelles.

En 2011-2012, plus de 5 000 étudiants ont pris contact avec les services responsables du soutien aux étudiants en situation de handicap (auto-déclaration) dans les établissements universitaires du Québec, révélant ainsi leur situation et leurs besoins spécifiques. De ce nombre, 30 % sont inscrits dans le réseau de l'UQ. Il est à noter que cette proportion est comparable à sa part québécoise des inscriptions, l'UQ accueillant, à l'automne 2011, 31 % de l'ensemble des étudiants inscrits dans une institution universitaire au Québec⁴.

Pour être en mesure de les soutenir adéquatement, les universités québécoises, par le biais de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ), se sont données une vision commune, relativement à l'accueil et à l'accompagnement des étudiants en situation de handicap, par l'élaboration de principes visant à encadrer les efforts d'intégration et à identifier les responsabilités des différents acteurs (établissement, étudiant, intervenants)⁵.

Afin de mieux comprendre les besoins des étudiants en situation de handicap et les conditions d'études dans lesquelles ils évoluent, l'UQ a ajouté une question à leur intention dans son enquête ICOPE⁶ de 2011. Le présent document propose une première exploration de cette nouvelle information par le biais d'une analyse descriptive. Pour faciliter la présentation des résultats, les tableaux et figures se retrouvent tous en annexe du document.

¹ Clientèles constituées d'étudiants ayant une déficience visuelle ou auditive grave, une déficience motrice, une déficience organique ou une déficience du langage et de la parole.

² Étudiants présentant un trouble d'apprentissage, un trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité, un trouble de santé mentale ou un trouble envahissant du développement.

³ Calculs effectués à partir des données de l'AQICESH (2011-2012).

⁴ Selon le Système GDEU (Gestion des données sur l'effectif universitaire) du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec (MELS), à l'automne 2011, on dénombrait 90 802 inscrits dans le réseau de l'UQ sur un total de 290 589 pour l'ensemble des établissements québécois.

⁵ Voir CREPUQ (2012).

⁶ ICOPE veut dire « Indicateurs de COnditions de Poursuite des Études ».

Projet ICOPE

Le projet ICOPE, mené à l'UQ depuis 1993, permet de recueillir, par le biais d'enquêtes, les caractéristiques des nouveaux étudiants. Il vise ainsi à tracer le profil de la population étudiante à son entrée à l'université, à suivre son évolution et ses besoins au fil des ans, puis à soutenir la réussite étudiante. Il couvre bon nombre de facteurs liés à l'étudiant, notamment ses caractéristiques scolaires et sociodémographiques, ses conditions de vie, l'état de sa préparation à entreprendre ses études, ses intentions face à l'obtention du diplôme et à la poursuite des études, ses motivations, son intérêt pour son programme d'études, la connaissance qu'il en a, de même que les liens qu'il entretient avec le marché du travail. La plus récente enquête ICOPE, celle de l'automne 2011, est la plus complète réalisée dans le cadre de ce projet, tous les établissements du réseau de l'UQ y ayant participé. L'enquête de 2011 fournit donc une image complète et représentative⁷ du réseau de l'UQ.

Une nouvelle question sur les limitations aux apprentissages a été introduite en 2011. Le sujet y est abordé sous l'angle de la perception, plutôt que du diagnostic. On demande aux étudiants s'ils considèrent être limités dans leurs apprentissages en raison d'un problème de santé ou d'une déficience fonctionnelle. Ceux qui répondent par l'affirmative précisent ensuite la nature de leur limitation : physique, neurologique ou psychologique⁸. Les étudiants qui rencontrent simultanément plusieurs limitations doivent alors indiquer celle qu'ils jugent être la plus nuisible à leurs apprentissages.

Perception vs recensement

La notion de perception peut faire la différence au niveau de l'engagement scolaire et de la réussite des études. Deux étudiants affectés d'un problème de santé similaire et évoluant dans des conditions semblables peuvent composer avec la situation de manière différente selon leur perception. Celui qui ne perçoit pas son handicap comme une limite à ses apprentissages, comparativement à celui qui le voit comme tel, devrait passer à travers son parcours d'études plus facilement; c'est du moins l'hypothèse que nous formulons. En effet, des analyses ICOPE antérieures ont indiqué, bien que dans un autre contexte, que certains étudiants provenant d'un milieu socioéconomique faible ou moyen évaluent leur situation financière comme étant satisfaisante, tandis que d'autres issus de milieux mieux nantis la considèrent précaire⁹. L'étudiant satisfait de sa situation financière se trouve alors en meilleure posture pour l'accomplissement de son projet d'études que celui qui la juge précaire. L'effet de la perception peut ainsi avoir un impact sur la progression de l'étudiant et il est permis de croire, qu'il puisse en être de même en ce qui a trait aux limitations.

⁷ Le bilan de l'enquête ICOPE 2011 (voir Bonin 2012) montre que les répondants sont assez représentatifs de la population des nouveaux étudiants, à l'exception d'une légère surreprésentation des femmes, des étudiants à temps complet et de ceux au deuxième cycle, puis d'une légère sous-représentation des étudiants au baccalauréat et des étudiants âgés de 21 à 29 ans.

⁸ Le verbatim de la question se trouve à la figure 1.

⁹ Il n'existe malheureusement pas de document de référence officiel à cet effet. Cet argumentaire s'appuie sur l'expérience de la Direction de la recherche institutionnelle avec les données.

Le tableau 1 présente les données de l'AQICESH pour la plus récente année recensée, soit 2011-2012. Dans les établissements de l'UQ, un total de 1 576 étudiants ont indiqué être en situation de handicap au cours de cette année universitaire. Dans une tentative de relativiser ces données, le ratio du nombre d'étudiants en situation de handicap sur le nombre total d'inscrits à l'automne 2011 a été produit. Ce ratio, bien qu'imparfait, suggère une proportion légèrement inférieure à 2 % d'étudiants avec des limitations à l'UQ. Par comparaison, la proportion découlant d'ICOPE (figure 2) se veut beaucoup plus élevée que celle dérivée de l'AQICESH. En effet, 5 % des répondants à ICOPE 2011 mentionnent être limités dans leurs apprentissages en raison d'un problème de santé ou d'une déficience fonctionnelle.

Comment expliquer cet écart ? Tout d'abord, l'enquête ICOPE s'adresse aux nouveaux étudiants et non à l'ensemble des étudiants inscrits, les nouveaux en situation de handicap étant possiblement plus facilement identifiés ou encore plus enclins à se rapporter aux services des établissements que les étudiants des cohortes antérieures. L'ouverture croissante des établissements d'enseignement et de la société à l'égard de ces nouvelles populations étudiantes, les structures mises en place par les établissements pour leur inclusion¹⁰ à divers ordres d'enseignement et le suivi des dossiers inter-ordres n'y sont sûrement pas étrangers. De plus, l'anonymat du questionnaire ICOPE peut constituer un élément facilitant à la déclaration. Rappelons toutefois que l'enquête n'aborde pas le sujet sous l'angle du diagnostic, mais plutôt de la perception. Un étudiant vivant un problème de santé qui ne serait pas recensé au sens de l'AQICESH peut répondre positivement à la question sur les limitations dans le cadre d'ICOPE. À l'opposé, un étudiant aux prises avec un problème de santé grave, qu'il ne perçoit pas comme un frein à ses apprentissages, y répondra par la négative. Aussi, la possibilité que les gens refusent de répondre à cette question plus sensible avait été soulevée. Or, il n'en est rien. Le nombre de valeurs manquantes¹¹ à la question sur les limitations est inférieur à celui de plusieurs autres questions, notamment celles sur l'intérêt porté au programme d'études, le choix de l'établissement, les aspirations scolaires et le nombre d'heures travaillées.

Mis à part quelques établissements, les pourcentages d'étudiants vivant avec des limitations se situent dans un intervalle de 4 % à 6 % à l'intérieur du réseau (figure 2). Les nombres de répondants sur lesquels reposent ces statistiques étant toutefois relativement faibles dans plusieurs établissements (tableau 2), la suite du document ne portera que sur les résultats réseau dans son ensemble, pour éviter les segmentations trop fines. Dans cette optique, le tableau 3 donne, pour l'ensemble du réseau, la répartition des problèmes de santé ou déficiences vécues par les étudiants selon leur nature. Parmi les 5 % de répondants qui ont indiqué vivre avec des limitations, les trois plus courantes sont dans l'ordre : les troubles déficitaires de l'attention (30 %), les troubles de santé mentale (25 %) et les troubles d'apprentissage (14 %). Dans les données de l'AQICESH (tableau 4), ces trois limitations ressortent également parmi les plus importantes, mais on note aussi une part marquée de déficiences motrices (20 %) et organiques (13 %). Selon l'angle adopté par ICOPE, il semble que les étudiants vivant des limitations de nature physique, telles que les déficiences motrices et organiques, les perçoivent moins comme un frein à leurs apprentissages que les troubles de nature neurologique ou psychologique.

¹⁰ Se référer à Plaisance et al. (2007).

¹¹ Sur les 9 485 questionnaires reçus, 71 étudiants seulement se sont abstenus de répondre à la question, pour un total de 9 414 réponses valides (tableau 2).

Caractéristiques des étudiants avec limitations

Regardons à présent les données d'ICOPE en fonction de différentes caractéristiques des répondants ou de leur programme d'études. La figure 3 montre la répartition des répondants avec des limitations selon le niveau d'études. Ceux-ci sont proportionnellement moins nombreux aux cycles supérieurs (3,4 % au deuxième cycle et 1,5 % au troisième cycle) qu'au premier cycle (5,5 %), traduisant bien les limites à l'apprentissage vécues par ces étudiants. Au premier cycle, les troubles déficitaires de l'attention, de santé mentale et d'apprentissage représentent à eux-seuls 71 % des situations rencontrées (figure 4a). Aux cycles supérieurs, ces trois problèmes de santé touchent encore un fort contingent d'étudiants en situation de handicap (56 %), mais les déficiences visuelles et organiques constituent également une part non négligeable des cas, arrivant à égalité avec les troubles d'apprentissage (9 % chacun) (figure 4b)¹².

Le tableau 6 porte exclusivement sur le premier cycle, où se trouve un pourcentage plus élevé d'étudiants avec des limitations. La proportion d'étudiants dans cette situation y est présentée selon le régime d'études (temps complet, temps partiel), le sexe des étudiants, le groupe d'âge, le genre de programme et le domaine d'études. Aucune différence marquée n'est observée selon le régime d'études et le sexe. Les étudiants avec des limitations au premier cycle sont toutefois proportionnellement moins nombreux dans le groupe des étudiants âgés de 20 ans ou moins (2,8 %) que dans les autres groupes d'âge. L'écart se veut particulièrement grand avec le groupe des 21-24 ans, laissant entendre que les étudiants avec des limitations ont pu, dans une plus grande proportion, connaître une progression plus lente les amenant à retarder de quelques années leur entrée à l'université¹³. Les données selon le genre de programme montrent ensuite que les étudiants avec des limitations sont autant représentés au baccalauréat que dans les programmes de certificat. En ce qui concerne le domaine d'études, on note une plus forte présence de ces étudiants dans les programmes en arts et en lettres (environ 9 % chacun), puis en sciences humaines (7,5 %). Les domaines où on les retrouve dans un plus faible pourcentage sont les sciences de l'administration et les sciences de la santé (environ 4 % chacun).

Notons que les limitations semblent avoir influencé plus largement le parcours scolaire et le projet d'études de premier cycle (tableau 7). Tout d'abord, les études antérieures ne se sont pas faites sans heurt, la proportion d'étudiants avec des limitations étant plus élevée chez ceux qui ont connu des interruptions antérieures d'études (secondaire, collégial et université). De plus, ils sont proportionnellement plus nombreux parmi les étudiants qui se sentent moins bien préparés à entreprendre leurs études de premier cycle. En effet, on dénombre 12,6 % d'étudiants avec des limitations chez ceux qui évaluent leur préparation aux études comme étant plutôt faible ou mauvaise, alors qu'ils ne sont que 5,2 % chez ceux qui la jugent bonne, très bonne ou excellente. Leur intention face au diplôme dénote une plus grande part d'incertitude. Ils se retrouvent davantage parmi les étudiants qui veulent un diplôme, mais pas nécessairement celui du programme qu'ils viennent d'entreprendre et également davantage

¹² Le tableau 5 donne les nombres de répondants sur lesquels repose la production des figures 4a et 4b.

¹³ Le tableau 8 présente la même information sous une forme différente. On y trouve la répartition des répondants en situation de handicap parallèlement à celle de l'ensemble des répondants ICOPE selon la catégorie d'âge. Les étudiants âgés de 21 à 24 ans comptent pour 28 % de l'ensemble des répondants, alors que ce pourcentage se situe à 37 % pour les étudiants en situation de handicap. Ceux-ci sont donc bel et bien surreprésentés dans ce groupe d'âge. Il est à noter que le tableau 8 appuie de manière similaire toute caractéristique distinctive mise en lumière dans ce document.

parmi ceux qui ne sont pas encore en mesure de dire s'ils suivront quelques cours seulement ou se rendront jusqu'à un diplôme (les « ne sait pas »). Pour sa part, le cheminement prévu dans le programme n'est pas une caractéristique distinctive des étudiants avec des limitations. Ils sont en effet représentés de manière équivalente parmi ceux qui entendent poursuivre leurs études sans interruption (5,4 %) et ceux qui envisagent la possibilité de les interrompre à certains trimestres (5,4 %). Par contre, l'incertitude apparaît de nouveau lorsqu'on les questionne sur le choix de leur programme et de leur établissement. On les retrouve ainsi en plus grande proportion parmi les répondants qui indiquent que le choix de leur programme, de même que celui de leur établissement, est temporaire plutôt que définitif. En ce qui concerne l'emploi et la situation financière, on observe une plus grande part d'étudiants avec des limitations dans le groupe des répondants qui n'occupent aucun emploi durant leurs études (7,6 % comparativement à 4,6 % chez ceux en emploi) et ils sont également plus présents parmi ceux qui évaluent leur situation financière précaire (8,3 % relativement à environ 4 % pour ceux qui la considèrent satisfaisante ou aisée).

Commentaires recueillis

À la fin du questionnaire ICOPE, un espace est alloué au répondant pour lui permettre de s'exprimer librement. Environ 8 % des répondants ont utilisé cet espace en 2011. Les commentaires recueillis portent généralement sur les conditions de vie ou d'études des répondants, sur leur degré de satisfaction à l'égard de l'établissement, de l'enseignement reçu ou des cours suivis ou encore, sur le projet ICOPE lui-même (notamment, le choix des questions). Mentionnons que la part de répondants ayant formulé des commentaires en 2011 se veut plus faible que par le passé¹⁴, lorsque la cueillette de données se faisait en partie par le biais de questionnaires en papier. Parmi les commentaires recueillis, certains étudiants avec des limitations nous parlent de leur vécu. Il est intéressant de noter que l'aspect perception prend ici aussi tout son sens : si certains vivent difficilement cette situation, d'autres composent avec celle-ci plus facilement.

« Je viens d'apprendre que j'ai un trouble déficitaire de l'attention. Voilà la raison de mon décrochage scolaire au secondaire. Cela n'affecte aucunement l'intelligence mais il convient d'apprendre à s'organiser de façon non conventionnelle, ce que je ne savais malheureusement pas il y a 20 ans. » *Étudiante de 32 ans*

« J'ai le trouble bipolaire donc la motivation n'est pas constante mais ce n'est pas une excuse! »
Étudiante de 41 ans

« Je ne perçois pas mon handicap physique comme une limitation, malgré que celui-ci nécessite des aménagements personnels. » *Étudiant de 24 ans*

¹⁴ En 2006, par exemple, 1 754 répondants sur un total de 13 918 avaient formulé des commentaires, soit près de 13 % des participants.

« Mon plus grand problème pour mes cours est la concentration dans mes lectures. Je lis très lentement et j'ai de la difficulté à me concentrer ce qui me prend le double pour mes lectures et je n'ai pas assez de temps pour faire les exercices. » *Étudiante de 47 ans*

« Jusqu'à maintenant, j'avais poursuivi mes études tout en subsistant avec moins de 10 000 dollars de revenu par année, aidée de prêts couvrant tout juste les frais de scolarité. J'ai interrompu mes études à plusieurs reprises pour cause de dépression qui j'en suis certaine, n'aurait pas été une cause suffisante à l'arrêt de mes études n'eut été la fragilité de ma situation financière qui constituait un stress constant. » *Étudiante de 25 ans*

« Dans le présent trimestre d'études, j'ai eu des difficultés émotionnelles qui ont affecté mon apprentissage, j'ai cherché de l'aide auprès de l'université, mais je n'ai pas eu de réponse. » *Étudiant de 30 ans*

« Mes cours sont en supervision et j'ai accès à des ressources pour mes problèmes d'émotivité. » *Étudiante de 24 ans*

« C'est certain que mes limitations dues à la dyslexie (non diagnostiquée médicalement) affectent mon cheminement universitaire. Je crois que si je ne termine pas mon microprogramme de 2^e cycle, ce sera en partie dû aux difficultés découlant de la dyslexie. » *Étudiante de 28 ans*

Conclusion

Pour la première fois dans l'histoire d'ICOPE, une question sur les problèmes de santé et les déficiences fonctionnelles qui nuisent aux apprentissages a été posée. Par cette nouvelle information, nous avons appris que 5 % des nouveaux étudiants du réseau de l'Université du Québec se sentent limités dans leurs apprentissages pour cette raison. Les troubles déficitaires de l'attention, de santé mentale et d'apprentissage constituent les problèmes les plus fréquemment rencontrés. Ceux-ci touchent notamment 71 % des étudiants de premier cycle qui vivent avec des limitations. Les étudiants en situation de handicap sont davantage présents dans les programmes de premier cycle qu'aux cycles supérieurs. Au premier cycle, comparativement à leur poids dans la population des nouveaux inscrits, ils sont surreprésentés dans les catégories suivantes d'étudiants :

- âgés de 21 et 24 ans;
- cheminant dans les programmes en arts ou en lettres;
- avec des interruptions d'études antérieures, tant au secondaire, qu'au collégial ou à l'université;
- se sentant moins bien préparés à entreprendre leurs études universitaires,
- voulant obtenir un diplôme sans toutefois être certains de vouloir celui du programme entrepris;
- considérant leurs choix de programme et d'établissement temporaires;
- n'occupant aucun emploi durant leurs études;
- et évaluant leur situation financière comme étant précaire.

Lorsque les étudiants de la cohorte de l'automne 2011 auront cheminé quelques années, une analyse sur la persévérance des étudiants en situation de handicap est envisagée. Elle permettra d'étudier la progression de ces étudiants dans nos établissements et de déterminer si ceux-ci atteignent leurs objectifs d'études dans une proportion similaire à celle des autres étudiants de la cohorte. À cet effet, la réinscription au cours des premières années de cheminement, la poursuite des études jusqu'au diplôme, les changements de programme, les départs de l'établissement et la durée des études feront l'objet de cette analyse.

Références

Association québécoise interuniversitaire des conseillers aux étudiants en situation de handicap (AQICESH). « Statistiques concernant les étudiants en situation de handicap dans les universités québécoises, 2011-2012 ».

Bonin, S. « Des indicateurs de conditions de poursuite des études – Bilan de l'enquête ICOPE de l'automne 2011 », Direction de la recherche institutionnelle, Université du Québec, septembre 2012.

Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ). « Position des établissements universitaires à l'égard de l'intégration des clientèles émergentes à l'université », 24 mai 2012.

Plaisance, E., Belmont, B., Vérillon, A., Schneider, C. « Inclusion ou intégration ? Éléments pour contribuer au débat », *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*, No 37, 1^{er} trimestre 2007, pp 159-164.

Annexe : Tableaux et graphiques

Figure 1

Extrait du questionnaire ICOPE 2011, question 42

42 Perception des limitations :

1) Considérez-vous être limité dans vos apprentissages en raison d'un problème de santé ou d'une déficience fonctionnelle ?

Oui.....

Non -----> PASSER à la question 43

2) Quelle est la nature de ce problème de santé ou de cette déficience ? (Indiquer la nature de la limitation QUI NUIT LE PLUS à vos apprentissages.)

Physique :	Neurologique ou psychologique :
Déficience motrice <input type="checkbox"/>	Déficience du langage et de la parole (ex. dysphasie) <input type="checkbox"/>
Déficience visuelle <input type="checkbox"/>	Trouble d'apprentissage (ex. dyslexie, dysorthographe) <input type="checkbox"/>
Déficience auditive <input type="checkbox"/>	Trouble envahissant du développement (ex. autisme) <input type="checkbox"/>
Déficience organique (organes internes)..... <input type="checkbox"/>	Trouble déficitaire de l'attention (avec ou sans hyperactivité)..... <input type="checkbox"/>
Autre problème de nature physique <input type="checkbox"/>	Trouble de santé mentale (ex. trouble anxieux, dépression) <input type="checkbox"/>
	Autre problème de nature neurologique ou psychologique..... <input type="checkbox"/>

Tableau 1

Nombre d'étudiants en situation de handicap à l'Université du Québec
selon les données de l'AQICESH

Établissement	En situation de handicap (a)	Nombre total d'inscrits (b)	% en situation de handicap
UQAT	27	2 841	1,0 %
UQAC	100	6 644	1,5 %
UQAM	714	40 237	1,8 %
UQO	108	6 333	1,7 %
UQAR	307	6 418	4,8 %
UQTR	117	12 362	0,9 %
ENAP	5	2 021	0,2 %
ETS	67	6 099	1,1 %
TELUQ	131	7 305	1,8 %
Réseau (sans INRS)	1 576	90 260	1,7 %

Sources : (a) AQICESH, 2011-2012.
(b) Données GDEU du MELS, automne 2011.

Tableau 2

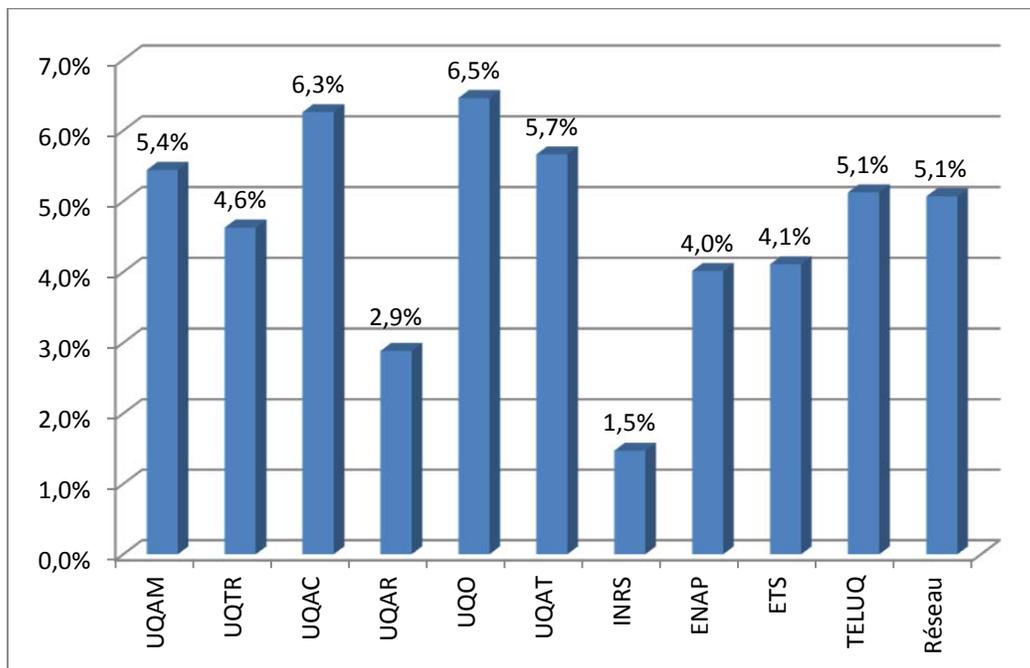
Considérez-vous être limité dans vos apprentissages en raison d'un problème de santé ou d'une déficience fonctionnelle ?

Établissement	Oui	Non	Total
UQAM	154	2 676	2 830
UQTR	88	1 814	1 902
UQAC	48	719	767
UQAR	19	640	659
UQO	56	811	867
UQAT	27	450	477
INRS	1	67	68
ENAP	12	287	299
ETS	29	677	706
TELUQ	43	796	839
Réseau	477	8 937	9 414

Source : Enquête ICOPE 2011, Université du Québec.

Figure 2

Pourcentage des étudiants qui se disent limités dans leurs apprentissages en raison d'un problème de santé ou d'une déficience fonctionnelle selon l'établissement



Source : Enquête ICOPE 2011, Université du Québec.

Tableau 3

Quelle est la nature de ce problème de santé ou de cette déficience ?

Nature de la limitation	N	%
Physique		
Déficience motrice	22	4,7 %
Déficience visuelle	19	4,1 %
Déficience auditive	15	3,2 %
Déficience organique	25	5,4 %
Autre problème de nature physique	24	5,1 %
Neurologique ou psychologique		
Déficience du langage et de la parole	6	1,3 %
Trouble d'apprentissage	65	13,9 %
Trouble envahissant du développement	6	1,3 %
Trouble déficitaire de l'attention	138	29,6 %
Trouble de santé mentale	117	25,1 %
Autre problème de nature neurologique ou psychologique	30	6,4 %
Total	467	100,0 %

Source : Enquête ICOPE 2011, Université du Québec.

Tableau 4

**Étudiants en situation de handicap dans le réseau
de l'Université du Québec en 2011-2012 selon la déficience**

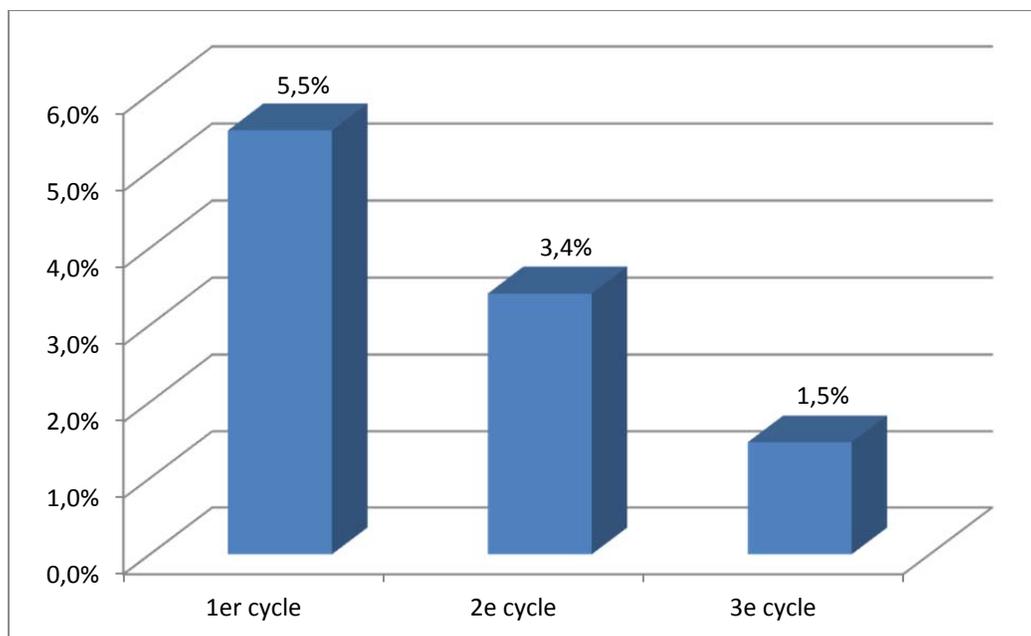
Déficience	N	%
Déficience auditive	69	4,4 %
Déficience organique	208	13,2 %
Déficience motrice	311	19,7 %
Déficience visuelle	97	6,2 %
Trouble du langage et de la parole	18	1,1 %
Déficience multiple	126	8,0 %
Trouble déficitaire de l'attention	302	19,2 %
Trouble d'apprentissage	246	15,6 %
Trouble de santé mentale	169	10,7 %
Trouble envahissant du développement	20	1,3 %
Autre	10	0,6 %
Total réseau (sans INRS)	1 576	100,0 %

Source : AQICESH, 2011-2012.

Traitement : Compilation des données pour l'UQ effectuée à partir des données publiées par établissement.

Figure 3

Pourcentage des étudiants de l'UQ qui se disent limités dans leurs apprentissages en raison d'un problème de santé ou d'une déficience fonctionnelle selon le niveau d'études



Source : Enquête ICOPE 2011, Université du Québec.

Tableau 5

Nombre de répondants en situation de handicap à l'UQ selon leur niveau d'études et la nature de leur limitation

Nature de la limitation	Premier cycle	Cycles supérieurs
Physique		
Déficience motrice	18	4
Déficience visuelle	14	5
Déficience auditive	12	3
Déficience organique	20	5
Autre problème de nature physique	20	4
Neurologique ou psychologique		
Déficience du langage et de la parole	5	1
Trouble d'apprentissage	60	5
Trouble envahissant du développement	6	0
Trouble déficitaire de l'attention	126	12
Trouble de santé mentale	104	13
Autre problème de nature neurologique ou psychologique	28	2
Total	413	54

Source : Enquête ICOPE 2011, Université du Québec.

Figure 4a

Répartition des étudiants en situation de handicap au premier cycle à l'UQ selon la nature de leur limitation

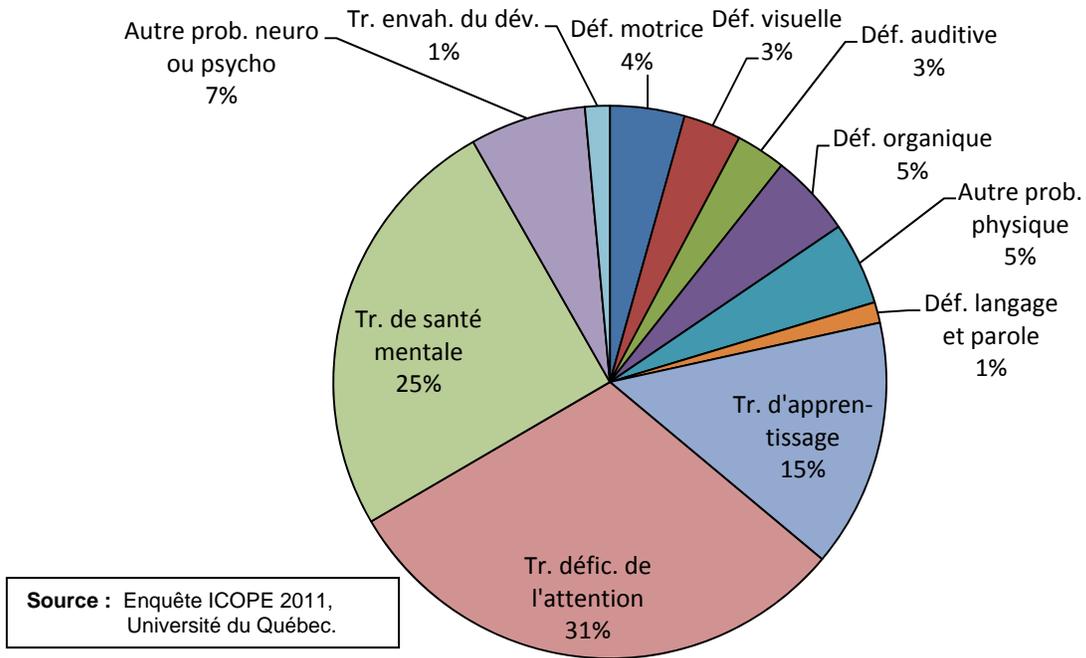


Figure 4b

Répartition des étudiants en situation de handicap aux cycles supérieurs à l'UQ selon la nature de leur limitation

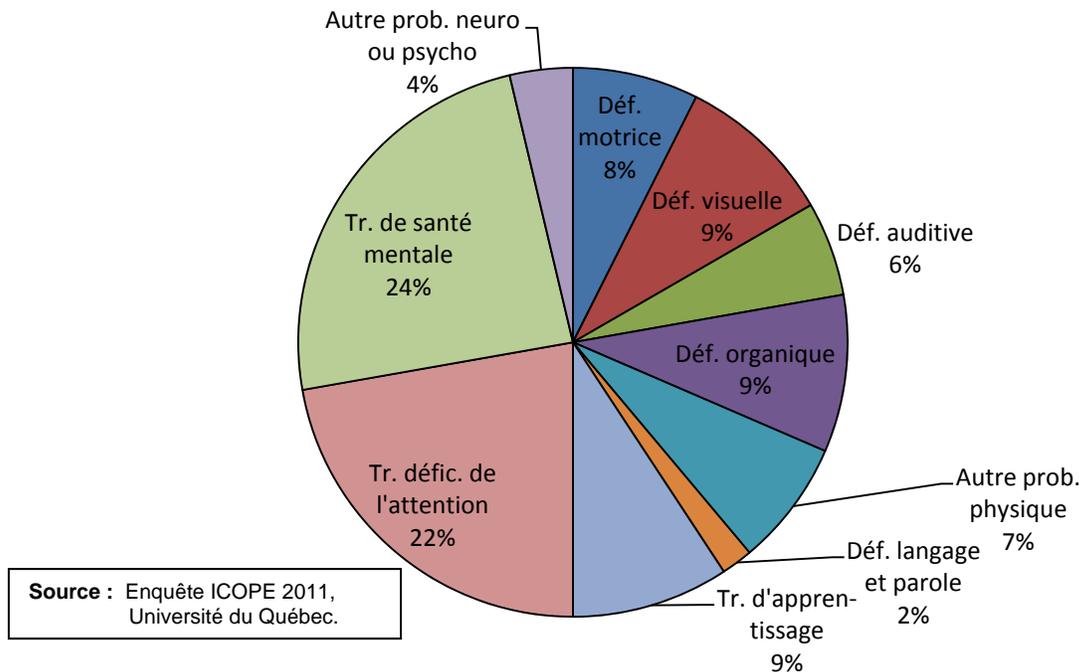


Tableau 6

**Proportion d'étudiants au premier cycle à l'UQ limités dans leurs apprentissages
selon diverses caractéristiques académiques et démographiques**

Caractéristiques	Étudiants avec limitations
Régime d'études	
Temps complet	5,7 %
Temps partiel	5,0 %
Sexe	
Femme	5,6 %
Homme	5,3 %
Groupe d'âge	
Moins de 21 ans	2,8 %
De 21 à 24 ans	7,2 %
De 25 à 29 ans	6,1 %
De 30 à 39 ans	5,9 %
40 ans et plus	6,6 %
Genre du programme d'études	
Programme court de 1 ^{er} cycle	3,3 %
Certificat ou mineure	5,7 %
Baccalauréat	5,6 %
Propédeutique (pour accéder au 2 ^e cy.)	4,7 %
Domaine d'études	
Sciences de la santé	4,4 %
Sciences pures	6,5 %
Sciences appliquées	5,6 %
Sciences humaines	7,5 %
Lettres	9,1 %
Droit	5,3 %
Sciences de l'éducation	4,6 %
Sciences de l'administration	3,8 %
Arts	8,5 %
Études plurisectorielles	6,2 %

Source : Enquête ICOPE 2011, Université du Québec.

Tableau 7

**Proportion d'étudiants au premier cycle à l'UQ limités dans leurs apprentissages
selon diverses caractéristiques de leur projet d'études**

Caractéristiques	Étudiants avec limitations
Interruption au secondaire	
Oui	9,4 %
Non	5,4 %
Interruption au collégial	
Oui	9,3 %
Non	4,6 %
Interruption antérieure à l'université	
Oui	7,4 %
Non	5,0 %
Préparation à entreprendre ses études	
Bonne à excellente	5,2 %
Plutôt faible ou mauvaise	12,6 %
Intention face au diplôme	
Obtenir le diplôme du programme en cours	5,3 %
Obtenir un diplôme	7,0 %
Suivre quelques cours sans viser un diplôme	4,7 %
Ne sait pas encore	7,3 %
Cheminement prévu	
Sans interruption (sauf interruptions prévues au prog.)	5,4 %
Avec la possibilité d'interruption à certains trimestres	5,4 %
Ne sait pas	6,6 %
Choix du programme définitif	
Définitif	5,0 %
Temporaire	7,1 %
Ne sait pas	7,3 %
Choix de l'établissement définitif	
Définitif	5,0 %
Temporaire	6,4 %
Ne sait pas	8,0 %
Occupation d'un emploi	
Oui	4,6 %
Non	7,6 %
Évaluation de sa situation financière	
Aisée	3,8 %
Satisfaisante	4,3 %
Précaire	8,3 %

Source : Enquête ICOPE 2011, Université du Québec.

Tableau 8

**Répartition des répondants ICOPE selon diverses caractéristiques
académiques, démographiques et de leur projet d'études**

Caractéristiques	Répondants avec limitations	Tous les répondants
Niveau d'études		
1 ^{er} cycle	87,6 %	80,4 %
2 ^e cycle	11,7 %	17,5 %
3 ^e cycle	0,6 %	2,2 %
TOTAL	100,0 %	100,0 %
Premier cycle		
Régime d'études		
Temps complet	67,3 %	64,3 %
Temps partiel	32,7 %	35,7 %
TOTAL	100,0 %	100,0 %
Sexe		
Femme	71,8 %	70,4 %
Homme	28,2 %	29,6 %
TOTAL	100,0 %	100,0 %
Groupe d'âge		
Moins de 21 ans	14,1 %	27,7 %
De 21 à 24 ans	37,1 %	28,3 %
De 25 à 29 ans	16,7 %	15,1 %
De 30 à 39 ans	19,4 %	18,2 %
40 ans et plus	12,7 %	10,7 %
TOTAL	100,0 %	100,0 %
Genre du programme d'études		
Programme court de 1 ^{er} cycle	2,4 %	4,0 %
Certificat ou mineure	40,0 %	38,5 %
Baccalauréat	56,0 %	55,6 %
Propédeutique (pour accéder au 2 ^e cy.)	1,7 %	2,0 %
TOTAL	100,0 %	100,0 %
Domaine d'études		
Sciences de la santé	6,2 %	7,8 %
Sciences pures	3,3 %	2,9 %
Sciences appliquées	12,2 %	12,0 %
Sciences humaines	28,0 %	20,7 %
Lettres	9,6 %	5,8 %
Droit	0,7 %	0,8 %
Sciences de l'éducation	11,7 %	14,2 %
Sciences de l'administration	21,5 %	31,1 %
Arts	5,3 %	3,4 %
Études plurisectorielles	1,4 %	1,3 %
TOTAL	100,0 %	100,0 %

Caractéristiques	Répondants avec limitations	Tous les répondants
Interruption au secondaire		
Oui	7,7 %	4,5 %
Non	92,3 %	95,5 %
TOTAL	100,0 %	100,0 %
Interruption au collégial		
Oui	35,1 %	21,0 %
Non	64,9 %	79,0 %
TOTAL	100,0 %	100,0 %
Interruption antérieure à l'université		
Oui	29,8 %	22,3 %
Non	70,2 %	77,7 %
TOTAL	100,0 %	100,0 %
Préparation à entreprendre ses études		
Bonne à excellente	90,0 %	95,6 %
Plutôt faible ou mauvaise	10,0 %	4,4 %
TOTAL	100,0 %	100,0 %
Intention face au diplôme		
Obtenir le diplôme du programme en cours	83,7 %	86,8 %
Obtenir un diplôme	9,1 %	7,2 %
Suivre quelques cours sans viser un diplôme	1,6 %	1,8 %
Ne sait pas encore	5,5 %	4,2 %
TOTAL	100,0 %	100,0 %
Cheminement prévu		
Sans interruption (sauf interruptions prévues)	81,7 %	83,2 %
Avec la possibilité d'interruption à certains	8,4 %	8,6 %
Ne sait pas	9,9 %	8,2 %
TOTAL	100,0 %	100,0 %
Choix du programme définitif		
Définitif	69,1 %	76,3 %
Temporaire	14,8 %	11,6 %
Ne sait pas	16,0 %	12,1 %
TOTAL	100,0 %	100,0 %
Choix de l'établissement définitif		
Définitif	69,9 %	77,6 %
Temporaire	9,5 %	8,2 %
Ne sait pas	20,6 %	14,2 %
TOTAL	100,0 %	100,0 %
Occupation d'un emploi		
Oui	59,8 %	71,3 %
Non	40,2 %	28,7 %
TOTAL	100,0 %	100,0 %

Caractéristiques	Répondants avec limitations	Tous les répondants
Évaluation de sa situation financière		
Aisée	12,0 %	17,5 %
Satisfaisante	39,0 %	49,8 %
Précaire	49,0 %	32,7 %
TOTAL	100,0 %	100,0 %

Source : Enquête ICOPE 2011, Université du Québec.